Envoyé en préfecture le 12/12/2023
Reçu en préfecture le 12/12/2023
Publié le
ID : 027-242700607-20231204-2023_0216-DE

PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES

BUREAU du 4 décembre 2023
Extrait des délibérations n°4

Date de convocation : 28 novembre 2023.
Les membres du Bureau dûment convoqués, ayant délégation du conseil communautaire, se sont réunis le 4 décembre 2023 à 20 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE, salle polyvalente de GRAVERON-SEMERVILLE.

Secrétaire de séance : Arnaud CHEUX

Membres en exercice : 21 **Présents : 19** **Pouvoir(s) : 0**
Présent(e)s :
Mesdames Laurance BUSSIERE – Claire CARRERE-GODEBOUT – Marie-Noëlle CHEVALIER – Laurence DUVAL – Hélène LEROY – Françoise MAILLARD – Martine SAINT LAURENT – Isabelle VAUQUELIN.
Messieurs Hugues BOURGAULT – Bertrand CARPENTIER – Arnaud CHEUX – Alain DEBUS – Benoit HENNART – Jean-Paul LEGENDRE – Joël LELARGE – Gérard PLESSIS – Jean-Charles PARIS – Laurent VALLEE – Roger WALLART.

Absent(e)s :
Madame Christiane DEPARIS.
Monsieur Marc ROMET.

Objet : Résidences d'Artistes

La Communauté de Communes du Pays du Neubourg mène depuis de nombreuses années une résidence d'artistes en milieu scolaire, avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et de l'Education Nationale notamment.

Dans une logique de démocratisation de l'accès à la culture et à la pratique artistique, les élus de la commission Culture et Soutien à la Vie Locale (CSVL) souhaitent depuis longtemps proposer une résidence à un public plus large que le seul public scolaire et proposent de saisir deux opportunités de partenariats culturels en 2024 afin de proposer aux habitants du Pays du Neubourg :

- Une résidence itinérante par les deux artistes plasticiens de La Cabane : ce projet participatif est ouvert à tous et donnera lieu à une exposition ou toute autre forme de restitution pour clôturer deux mois de présence ponctuelle de la caravane mobile et de travail avec les scolaires et les habitants ;
- La présence du Musée Mobile (Mumo), un musée « dans un camion » imaginé en collaboration avec le Centre Pompidou et destiné à donner accès gratuitement à des œuvres d'art moderne et contemporain. Le Mumo et ses deux médiateurs seront présents une semaine au Pays du Neubourg et animeront une vingtaine de créneaux de visite à des groupes (scolaires et grand public).

Il est proposé d'organiser et soutenir la présence et l'action culturelle et artistique de La Cabane et du Mumo par une participation financière de 8000 € pour La Cabane, et de 1 000 € pour le MUMO. Comme habituellement dans ce type de projets, des frais supplémentaires seront supportés par la communauté de communes, notamment pour l'hébergement, le transport, les restitutions et l'accueil des équipes. Ces projets au Pays du Neubourg, dont les plans de financement définitifs restent à valider, sont ambitieux et largement financés par les partenaires publics :

- la DRAC et le Département de l'Eure versent une contribution directe aux deux structures partenaires,
- l'Education Nationale et la région Normandie versent une contribution à la CDCPN, charge à la CDCPN de reverser aux intervenants tout ou partie de ces contributions pour équilibrer ces actions.

Les modalités précises des interventions (lieux, calendriers, groupes reçus, etc.) sont en cours de définition avec les artistes, la DRAC et l'Education Nationale, et seront présentées lors d'une prochaine commission Culture-Soutien à la Vie Locale.

En raison des délégations données par le conseil communautaire au bureau, ce dernier est compétent pour l'attribution de subvention d'un montant inférieur à 6000€ par attributaire et par an. Le bureau est donc compétent pour la subvention au MuMo, et le conseil est quant à lui compétent pour l'attribution de la subvention à la Cabane. Une délibération sera proposée au conseil communautaire du 11 décembre 2023 pour le versement d'une subvention de 8 000€ au bénéfice de la Cabane.

Vu les statuts de la communauté de communes du Pays du Neubourg,
Vu la délibération n°22 en date du 04 avril 2023 portant sur l'adoption du Budget Primitif 2023 relatif au Budget Général,
Vu l'avis favorable de la Commission Culture et Soutien à la Vie Locale du 23 novembre 2023,
Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 4 décembre 2023,
Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Date de publication : 12 DEC. 2023

Envoyé en préfecture le 12/12/2023
Reçu en préfecture le 12/12/2023
Publié le
ID : 027-242700607-20231204-2023_0216-DE

PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES

BUREAU du 4 décembre 2023
Extrait des délibérations n°4

Après avoir entendu l'exposé du vice-président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :
- approuve le rapport de présentation,
- décide d'attribuer une subvention de 1 000 € au Centre Pompidou pour le MUMO,
- décide de solliciter le plus haut taux de subvention auprès des partenaires publics pour l'action de La Cabane et du MuMo au Pays du Neubourg, notamment auprès de l'Education Nationale et de la Région Normandie dans le cadre du dispositif Droits Culturels en Territoires Normands,
- dit que les crédits sont inscrits au budget 2023 et suivants,
- autorise le président à signer tous les actes subséquents.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance,
Arnaud CHEUX

Le Président ,
Jean-Paul LEGENDRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU NEUBOURG

Date de publication = 12 DEC. 2023